



L'ONUCI rencontre la société civile de Danane

Le 12 avril 2005, c'était au tour de la ville de Danane d'accueillir un forum de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Comme lors des fora précédents, la rencontre a permis aux fonctionnaires de l'ONUCI d'échanger avec la société civile de la région sur son mandat et sur d'autres questions.

Accueillant les fonctionnaires de l'ONUCI dans sa ville, le maire résident de Danane, M. Déli Dang Jacques, a remercié les forces impartiales du travail qu'elles font en Côte d'Ivoire. Il a adressé, notamment, « un cordial hommage et remerciement à des talentueux officiers qui ont accepté de braver vents et marées pour venir nous aider à construire la paix », citant par nom les responsables des observateurs militaires, du contingent bangladais, de la police onusienne et de la Force Licorne stationnés dans la commune.

De même, le président de la Société Civile de Danane, M. Soumahoro Mamadou, a souligné qu'après le déclenchement de la crise le 19 septembre 2002, l'envoi des forces impartiales a permis « la décrispation sur les différents fronts de combat entre les belligérants »

La présence des forces impartiales s'est fait sentir également sur le plan matériel, par exemple dans le secteur de l'éducation, où elles ont réhabilité des écoles, selon des membres de la société civile.

1633 : la reconnaissance des espoirs ivoiriens pour la paix

Soumahoro a aussi mentionné la résolution 1633, qu'il a décrite comme « la reconnaissance de l'espoir pour la paix dans les cœurs des Ivoiriens à qui on prédisait un après-30 Octobre 2005 apocalyptique ».

La rencontre de Danane était le septième forum organisé par l'ONUCI à l'attention de la société civile : les précédents avaient eu lieu entre octobre 2005 et mars 2006 à Bouaké, Yamoussoukro, Daloa, Zuénoula, Guiglo et Man. Plus de six cents personnes y ont assisté, dont des représentants des autorités municipales, religieuses et traditionnelles, et des Forces Nouvelles. Etaient aussi représentés des groupements socioprofessionnels et économiques, des organisations non gouvernementales, les réfugiés et les déplacés de guerre.

Des représentants de la force militaire de l'ONUCI, de la police onusienne et de diverses sections civiles - dont celles qui s'occupent du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (DDR), des affaires civiles, des élections et de l'information publique – ont

participé à la rencontre. Chacun a expliqué brièvement le mandat de son unité, avant de répondre aux questions de l'assistance.

L'expression d'une souffrance

Un des aspects marquants de la rencontre étaient l'intérêt manifesté par la population. Tout au long de la journée, hommes, femmes et enfants de tous âges ont afflué au lieu du forum, un ancien entrepôt. Ceux qui ne trouvaient pas de place à l'intérieur s'entassaient dans la cour où ils pouvaient suivre les débats.

A travers les portes ouvertes, ils pouvaient aussi voir les spectacles offerts en l'honneur des visiteurs, qui ont pu admirer les prouesses d'un danseur sur échasses, des musiciens et musiciennes de la région, et des déplacées de guerre.

Celles-ci ont mimé la souffrance du départ forcé de leurs foyers et champs, les épreuves subies pendant l'exode et le soulagement de l'arrivée chez leurs nouveaux hôtes.

Par la suite, elles ont exprimé verbalement leur besoin d'aide pour sortir du dénuement dans laquelle elles vivent, tout en exprimant le souhait de pouvoir retrouver la paix et leurs foyers.

Du DDR à l'aide aux handicapés

Les préoccupations de participants au forum étaient diverses. Qu'est-ce qu'on doit comprendre par le DDR ? Quand commencera-t-il? Comment se fera l'identification ? Comment recevoir un appui pour des projets communautaires ? Y a-t-il un service au sein de l'ONU CI qui s'occupe des handicapés ?

Parmi les dizaines de questions soulevées, plusieurs se rapportaient à l'insécurité, aux abus qui auraient été commis aux barrages routiers à l'encontre des femmes, au racket, à l'état lamentable de certaines routes et au délabrement des services sanitaires. Sur le plan de l'éducation, la question de la rémunération des volontaires qui font tourner les écoles avec les quelques enseignants restés dans la région a été abordé ainsi que la réhabilitation des écoles.

L'eau et l'électricité, en particulier, constituaient des préoccupations majeures. Certains intervenants se sont plaint des coupures fréquentes des deux services et ont demandé de l'aide pour leur réhabilitation. Des habitants des villages environnants, pour leur part, ont lancé des appels pressants pour des forages dans leurs communautés, qui sont obligées d'utiliser l'eau des rivières et des marigots.

Du poisson ivoirien pour le Libéria

Des représentants de groupements économiques ont déploré le bas niveau des prix du cacao et du café. D'autres se sont plaint d'abus tels le racket et d'autres entraves au mouvement des biens et des personnes qui font que certaines denrées comme le poisson s'écoulent maintenant vers le Libéria. L'exploitation incontrôlée du bois est aussi une source d'inquiétude, selon certains participants.

Les représentants de l'ONUCI ont apporté des réponses aux questions qui portaient sur leurs domaines. Pour les autres, ils ont orienté leurs interlocuteurs vers les instances compétentes.

Par ailleurs, un représentant des Forces Nouvelles a indiqué aux participants qu'ils pouvaient saisir les FN lorsqu'ils avaient des doléances se rapportant à son mouvement.

Plaidoyer pour une antenne d'ONUCI FM à Danane

Un des domaines du ressort de l'ONUCI était celui de l'information et de la communication. Plusieurs intervenants ont évoqué l'isolement de leur région, dont les habitants n'ont pas accès à la radio.

Le maire résident a lancé un plaidoyer énergique, chiffres à l'appui, pour l'extension des services d'ONUCI FM à Danané. L'absence de la radio onusienne ne se justifiait pas dans une région qui avait 314.428 habitants, a-t-il dit. Qui plus est, 45 pour cent de la population avait moins de 15 ans. Ces jeunes en particulier avaient aussi droit à une connexion au réseau ONUCI FM, a-t-il ajouté.

Il avait d'autres statistiques en réserve pour étayer sa demande, tel le taux de non-Ivoriens dans la population : 13,1 pourcent.

Les fonctionnaires de l'ONUCI ont promis de faire parvenir cette doléance aux hautes instances de la mission. Le plaidoyer du maire résident avait, par ailleurs, été fidèlement enregistré par une équipe d'ONUCI FM qui a couvert le forum.





Produced by the UNOCI Office for Public Information. April 2006.

UNOCI Photos/PIO, April 2006.

Disclaimer - This publication is for information only and is not an official document of the United Nations. The views expressed do not necessarily represent the views of the United Nations or the United Nations Mission in Cote d'Ivoire.